



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**

**2022**



**La mobilité  
en partage**

## **I Vie de la collectivité**

- 03** Comités syndicaux
- 03** Comité de bassin 2022
- 04** Groupes de travail
- 04** Organigramme

## **II MODALIS**

- 05** Information voyageurs
- 07** Observatoire Modalis
- 07** Carte Modalis
- 08** Ticket Modalis
- 09** Mobilité intégrée Modalis

## **III Les études de Mobilités**

- 11** Schéma multimodal
- 13** Études de déclinaisons des cars express
- 15** Nouvelles mobilités

## **IV Tarification**

- 17** Voyage d'études

## **V Communication**

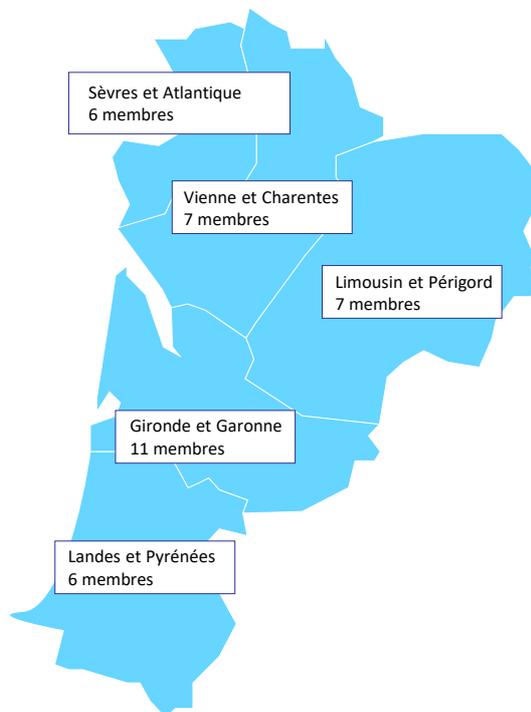
- 18** Infolettre
- 18** Réseaux sociaux
- 19** Trophées des mobilités

## **VI Budget**

- 20** Compte financier 2022

# I Vie de la collectivité

Nouvelle-Aquitaine Mobilités continue sa croissance, avec l'intégration de nouveaux membres, le déploiement concret de projets et la consolidation de sa trajectoire financière. Les nouveaux statuts, votés à l'unanimité au Comité Syndical du 14 mars, ont consacré ces orientations politiques stratégiques. Au cours de l'année 2022, 5 comités syndicaux ont été réalisés.



## COMITÉS SYNDICAUX

La refonte statutaire votée à l'unanimité en mars 2022 permet à de nouvelles collectivités d'adhérer à Nouvelle-Aquitaine Mobilités : les Départements et les Communautés de Communes ayant pris la compétence mobilités.

Parmi ceux-ci, le Département de la Gironde et les Communautés de communes de l'Aunis Atlantique, de Convergence Garonne, de Jalle Eau Bourde, Montesquieu, Réolais en Sud Gironde et Sud Gironde ont saisi cette occasion et comptent dorénavant parmi les membres de NAM.

La refonte assure également la soutenabilité financière des projets liés à la nouvelle feuille de route du Syndicat, en organisant d'une part le cofinancement des biens communs nécessaires à une mobilité sans couture, d'autre part le financement ad-hoc des projets spécifiques tels que la billettique.

Enfin, possibilité est maintenant offerte et organisée pour des territoires le souhaitant de créer une instance de gouvernance locale, adossée à un bassin de mobilités cohérent et à un budget annexe. Dans ce cadre, la levée du Versement Mobilité Additionnel est une partie essentielle du budget.

## COMITÉ DE BASSIN 2022

2

Gironde Garonne

2

Landes Pyrénées

2

Limousin Périgord

2

Sèvres Atlantique

3

Vienne Charentes

## GROUPES DE TRAVAIL

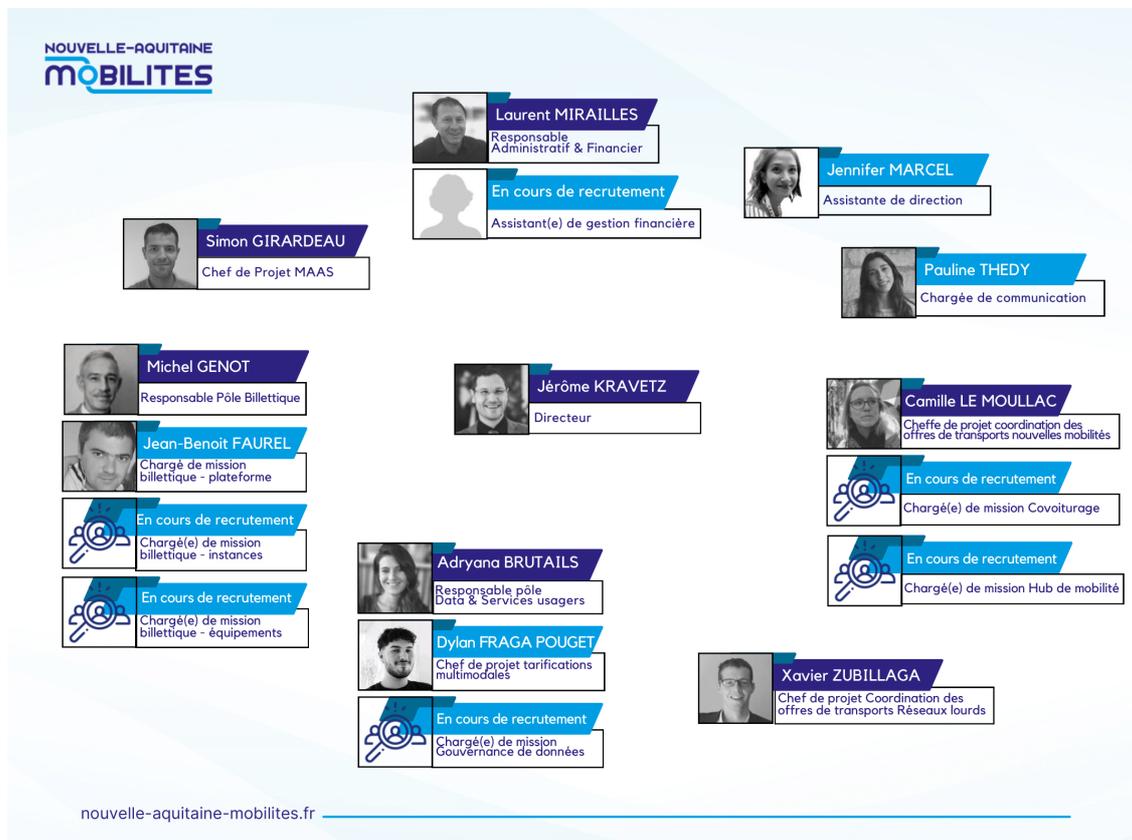
Durant l'année 2022, plus de 40 ateliers ou groupes de travail ont été animés par les équipes de Nouvelle-Aquitaine Mobilités sur les différentes compétences.

Et notamment, 4 groupes de travail ont concerné la **carte Modalis** ; Le **projet mobilité intégrée** a nécessité la mise en place de 3 groupes de travail entre avril et octobre 2022 et plusieurs ateliers spécifiques par fonction ; les groupes de travail **covoiturage** et **vélo** ont poursuivi leur travail, au même titre que celui sur la **data**. Et enfin, 6 groupes de travail ont eu lieu pour le projet **cars express** et 15 concernant le **schéma multimodal**.

Ces ateliers sont complétés de rencontres spécifiques avec les territoires



## ORGANIGRAMME



## II MODALIS

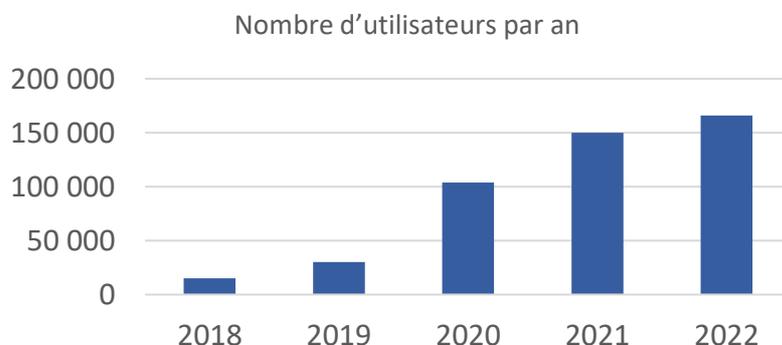
Afin d'instaurer une véritable chaîne de déplacement sur le territoire régional, Nouvelle-Aquitaine Mobilités a mis en place un **système d'information multimodale**. Celui-ci permet aux néo aquitains de préparer facilement leurs déplacements, en les informant sur les offres de mobilité et en les accompagnant pendant leur trajet. En complément, les usagers peuvent utiliser la **carte billettique Modalis** et l'outil de vente digitale **Ticket Modalis** pour acheter des titres de transports et les valider dans les transports en commun des réseaux partenaires. Le syndicat mixte a également lancé son **observatoire des mobilités** afin de fournir des indicateurs sur les offres de transports. Dans le cadre du projet **mobilité intégrée Modalis**, Nouvelle-Aquitaine Mobilités accompagne ses membres vers la mutualisation de leurs données d'offre de mobilité, l'interopérabilité de leurs systèmes d'information et de billettique et l'harmonisation de leurs politiques tarifaires.

### INFORMATION VOYAGEURS

#### 1. SIM (Système d'Information Multimodal)

Nouvelle-Aquitaine Mobilités fait de l'information voyageurs sa priorité et lui donne corps à travers la plateforme [modalis.fr](https://modalis.fr)

En 2022, la fréquentation du site internet Modalis a connu une croissance de **10,7 %** par rapport à 2021, avec **166 000 utilisateurs par mois en moyenne tous médias confondus** (site, applications & marques grises).



En Nouvelle-Aquitaine,

# MODALIS

facilite vos déplacements en covoiturage avec



#### Modalis, le compagnon de toutes les mobilités

Nouvelle-Aquitaine Mobilités s'est emparé du sujet en intégrant des trajets en covoiturage à son calculateur d'itinéraire Modalis. Cette intégration est le fruit d'une collaboration fructueuse entre Nouvelle-Aquitaine Mobilités et ses opérateurs partenaires (Karos, Blablacar Daily, Klaxit, Boogi, Txik Txak Kovoit et Mobicoop).

## 2. Le back office du SIM (Système d'Information Multimodal)

En 2022, le **Référentiel Multimodal Régional** deuxième génération a été déployé avec :

### Une console d'intégration des données

Elle améliore le transfert des données depuis les opérateurs des membres et l'enrichissement de celles-ci vers le calculateur.

A date **22 réseaux** intègrent leurs données directement et de manière autonome au sein de la console. **105 accès à la console ont été** créés pour les agents des Autorités Organisatrices des Mobilités et leurs exploitants.

### Une console de saisie de l'info trafics

La mise en service d'une console de saisie des données d'infos trafics, à destination du calculateur.

### La mise en service d'un agrégateur Temps réel

Le déploiement s'est effectué avec la mise en service d'un agrégateur « SIRI » pour maîtriser et centraliser les données temps réels. A date, le temps réel est en service pour les réseaux de Tulle, Rochefort, Angoulême, Pau, Bocage Bressuirais, Niort et Poitiers.

### L'intégration de nouvelles données

En 2022 l'intégration de nouvelles données théoriques et le référentiel de « points de mobilité » recensant les parkings voitures et vélos a été lancé. Il permet aux réseaux d'indiquer la présence de parkings, aires de covoiturages et parkings à vélos mais aussi d'indiquer le nombre de places disponibles, l'accessibilité et les équipements mis à disposition.

## 3. La charte de gouvernance

La charte de gouvernance interne et externe de la donnée pour Modalis a été votée à l'unanimité par les délégués le 27 juin 2022 en comité syndical et déployée auprès des réseaux membres. Celle-ci a pour objectif de mettre en place des règles communes autour de la qualité et de la disponibilité de la donnée transport afin d'accroître la qualité de l'information voyageurs. Elle permet aux membres de disposer de préconisations à inscrire au sein de leurs appels d'offres.

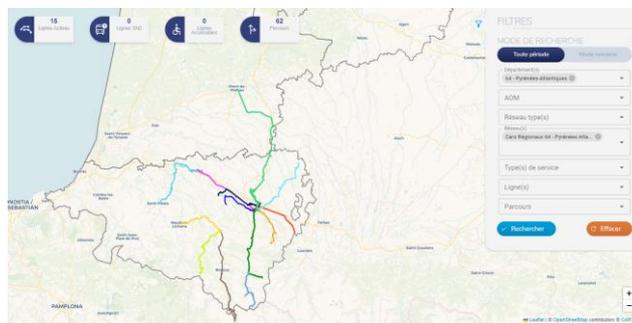


## OBSERVATOIRE MODALIS

L'Observatoire des mobilités a été lancé au deuxième trimestre 2022 dans une première version consacrée à l'analyse des offres de transports théoriques sur le territoire. A la fin du troisième trimestre 2022, les analyses sur la coordination des offres ont aussi été déployées.

L'Observatoire a pour objectif de fournir des indicateurs aux élus, AOM, exploitants et à NAM afin de parvenir à une meilleure connaissance de l'offre de transport disponible mais aussi, à terme, des usagers, de leurs besoins et de leurs pratiques de mobilité.

A date, **71 accès** à l'observatoire ont été créés pour les agents et élus des AOMS ainsi que pour leurs exploitants lorsque l'AOM l'autorise.



Exemple des cars régionaux 64 dans les Pyrénées Atlantiques

## CARTE MODALIS

En 2022, la carte Modalis a poursuivi son déploiement sur les réseaux de Nouvelle-Aquitaine. Il y a désormais 9 réseaux émetteurs. Ainsi en janvier 2022, le réseau **Couralin** de Dax et celui de **Car des Landes** sont devenus émetteurs de la carte Modalis, suivi en septembre par **Vitalis** à Poitiers.

Par ailleurs, en septembre 2022, le réseau **Txik Txak du SMPBA** est devenu le 4ème réseau compatible qui accepte la carte Modalis en complément de la carte locale.

Afin d'anticiper l'augmentation de l'usage de la carte sur les différents réseaux compatibles, une procédure SAV a été définie dans le cadre du groupe de travail Billettique. Celle-ci sera enrichie lors de la mise en œuvre de la plateforme billettique Modalis interfacée avec les plateformes existantes.



# TICKET MODALIS

En 2022, le Ticket Modalis a poursuivi son développement en termes de couverture géographique et fonctionnelle tout en amplifiant largement son usage, **multiplié par 3** par rapport à 2021.

L'application référence désormais 26 réseaux, dont Tut'Agglo de Tulle ajouté en 2022 :

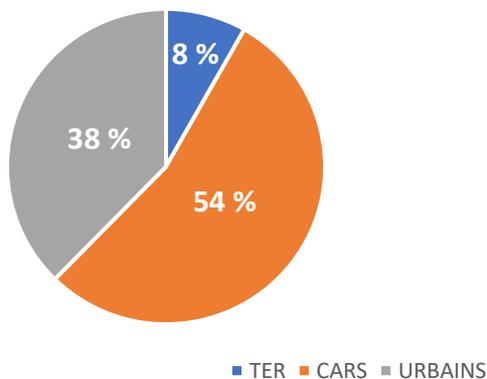
- 1** réseau TER (Pass Abonné 20 / 30 voyages)
- 12** réseaux routiers régionaux
- 13** réseaux urbains.

Conformément aux engagements pris par Nouvelle-Aquitaine Mobilités, l'anonymisation des données de validations a été mise en œuvre au printemps 2022, afin de parfaire la protection des données personnelles des usagers, en totale conformité avec le RGPD.

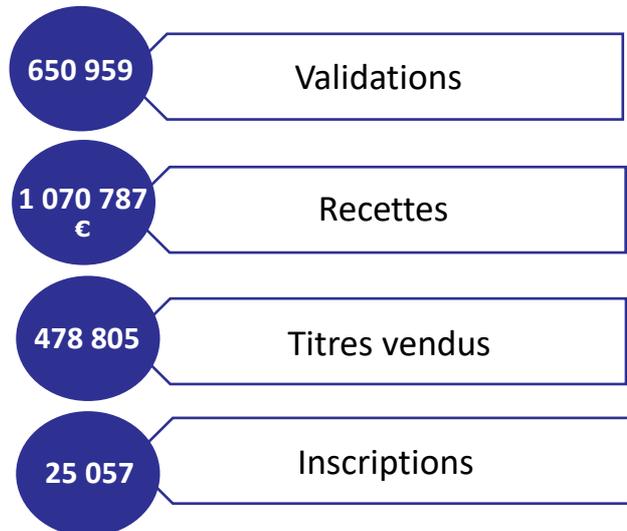
De plus, l'application s'est enrichie en 2022 de la ligne de car inter-régionale Nantes – Poitiers, lui permettant ainsi de dépasser les frontières régionales.



Validations par réseaux en 2022

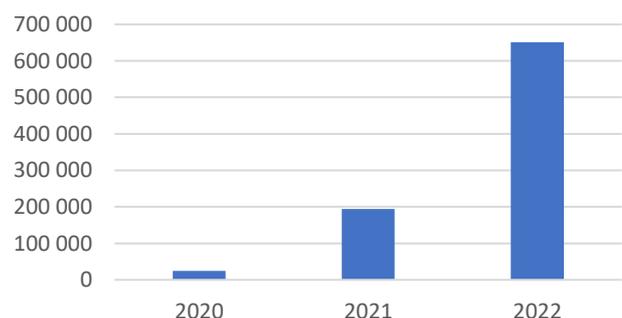


## Chiffres....



Enfin, l'application a connu à nouveau une forte croissance en termes d'usage avec **650 959 trajets effectués**, soit plus de 3 fois le nombre de trajets réalisés en 2021. Le chiffre d'affaires 2022 dépasse ainsi l'objectif symbolique d'un **million d'euros**. Ce succès confirme la pertinence d'un outil numérique multimodal, inclusif et performant, facilitant l'usage du transport public en Nouvelle-Aquitaine.

Progression de l'usage 2020 - 2022

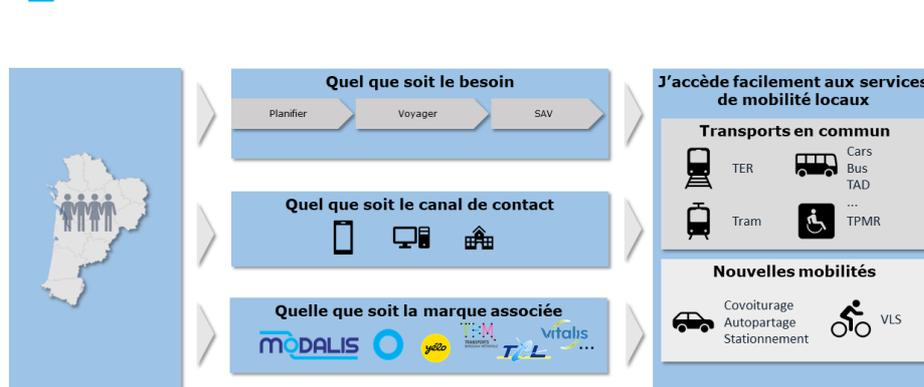


# MOBILITÉ INTÉGRÉE MODALIS

Au cours de l'année 2022, Nouvelle-Aquitaine Mobilités et ses membres ont notifié les différents lots du marché Modalis. Ce projet, lancé en 2021, consiste à mettre en œuvre une plateforme de mobilité visant à simplifier l'accès à la mobilité en Nouvelle-Aquitaine.

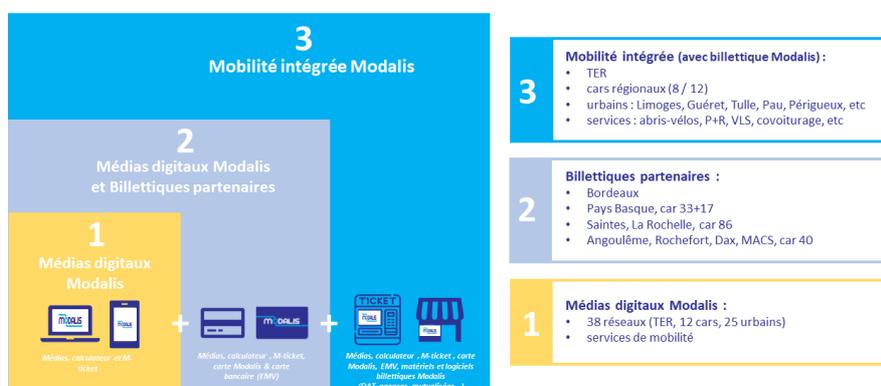
L'offre ciblée porte en priorité sur les transports publics (TER, cars interurbains, réseaux urbains), ainsi que les nouvelles mobilités (covoiturage, vélo, etc.).

## Promesse de la mobilité intégrée Modalis

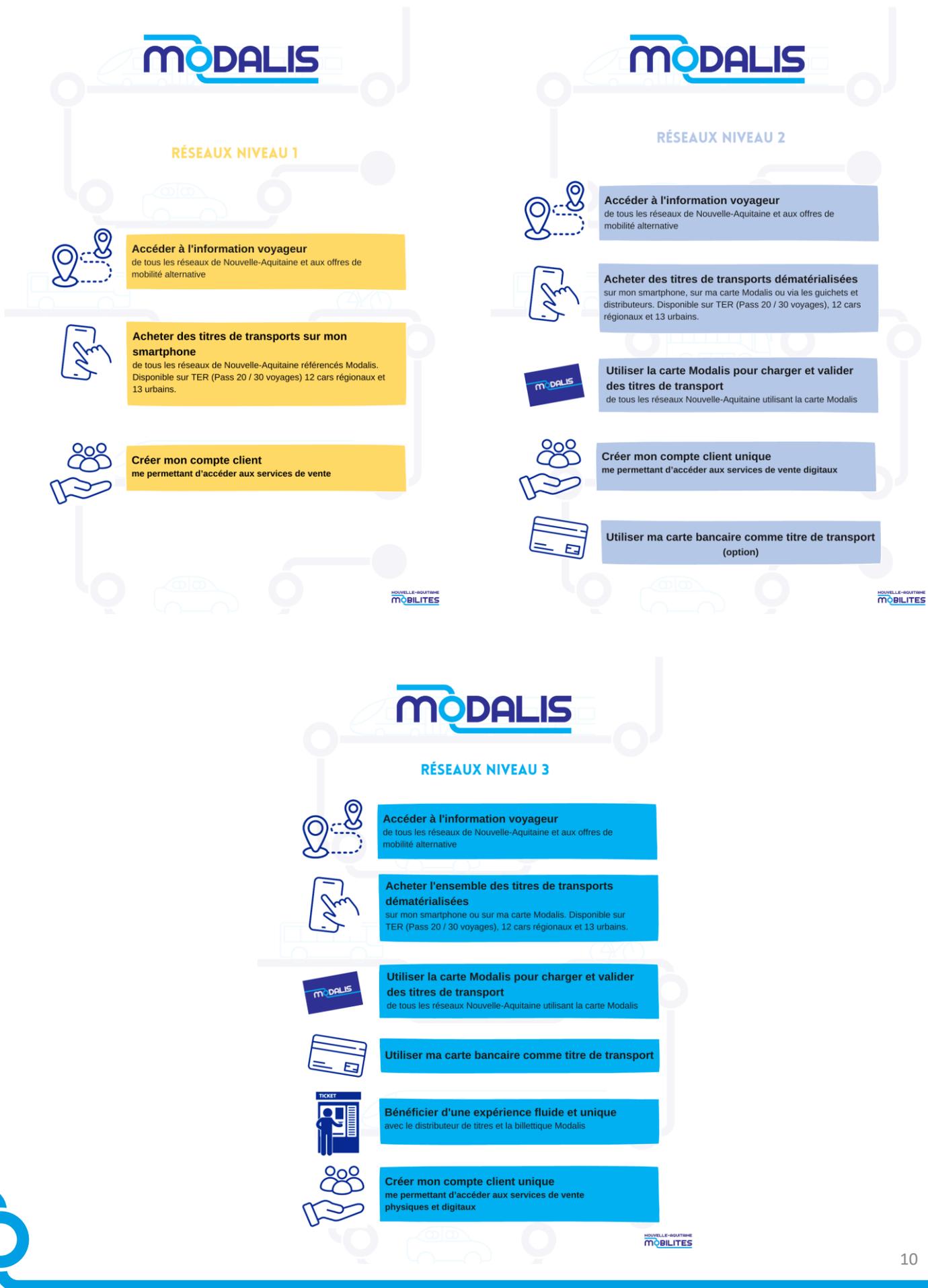


Ce système mutualisé comprendra des **fonctions d'information voyageurs** (recherche d'itinéraire, calcul tarifaire) et de **vente et validation de services de mobilité**, accessibles via le **compte unique Modalis** ainsi que des **médias digitaux** et des **équipements dédiés**.

## 3 NIVEAUX DE SERVICE EN FONCTION DES BESOINS DES MEMBRES



Dans le cadre du projet de mobilité intégrée, Nouvelle-Aquitaine Mobilités propose 3 niveaux d'intégration des services Modalis à ses membres, afin de s'adapter aux besoins de chacun :



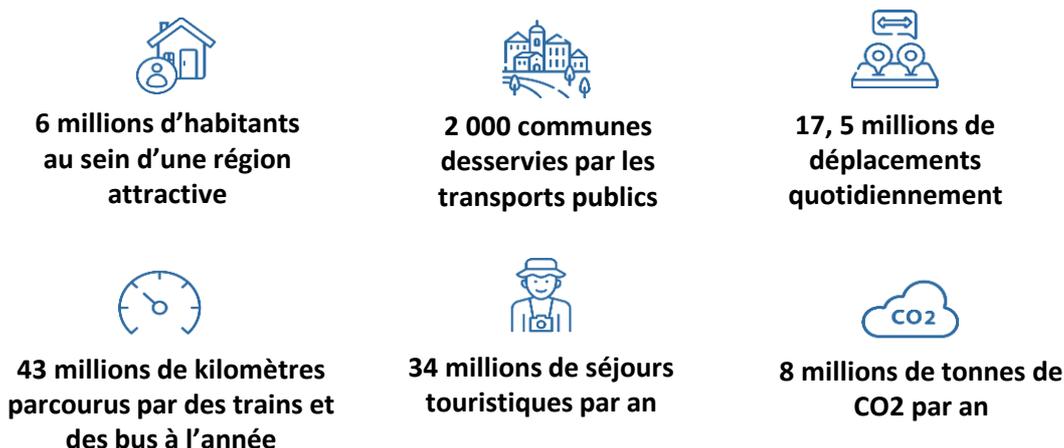
### III Les études de Mobilités

Les déclinaisons opérationnelles de l'étude multimodale 2025-2030 ont débuté en 2022. Le schéma multimodal vise une meilleure articulation des offres de trains, cars et bus suivant des méthodes ayant porté ses fruits en Suisse en Allemagne. Ce projet s'adosse à un travail intense en comité de bassin, pour relever l'expression de besoin des territoires, mais également à la première consultation numérique citoyenne du Syndicat.

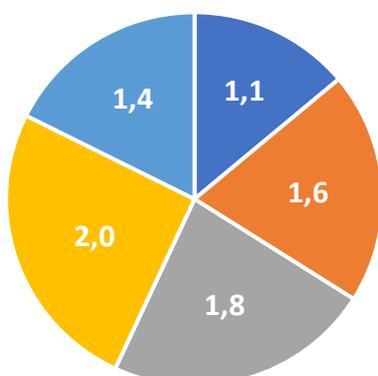
#### SCHÉMA MULTIMODAL

En décembre 2021, les élus de Nouvelle-Aquitaine Mobilités ont notifié le lancement d'un Schéma Multimodal, à visée opérationnelle, afin de mettre en coordination horaire les réseaux membres aux horizons 2025 et 2030. C'est le bureau d'études SMA (basé en Suisse, spécialisé dans la construction d'offres cadencées) qui a été retenu pour accompagner le syndicat pendant 2 ans.

Un diagnostic mettant en lumière **les principaux indicateurs de mobilité** au sein des bassins de mobilités a été réalisé dès le début de l'année 2022 :



Emissions en 2019 liées au transport terrestre de voyageurs (Mt CO2e)



- Sèvre Atlantique
- Vienne Charente
- Limousin Périgord
- Gironde Garonne
- Landes Pyrénées

Si l'enjeu de décarbonation des mobilités est présent partout avec des **émissions de CO2 compris entre 1.10 à 1.57 tonnes de CO2 par habitant selon les bassins**, c'est dans les bassins Limousin – Périgord et Vienne – Charentes que ce ratio est le plus élevé.

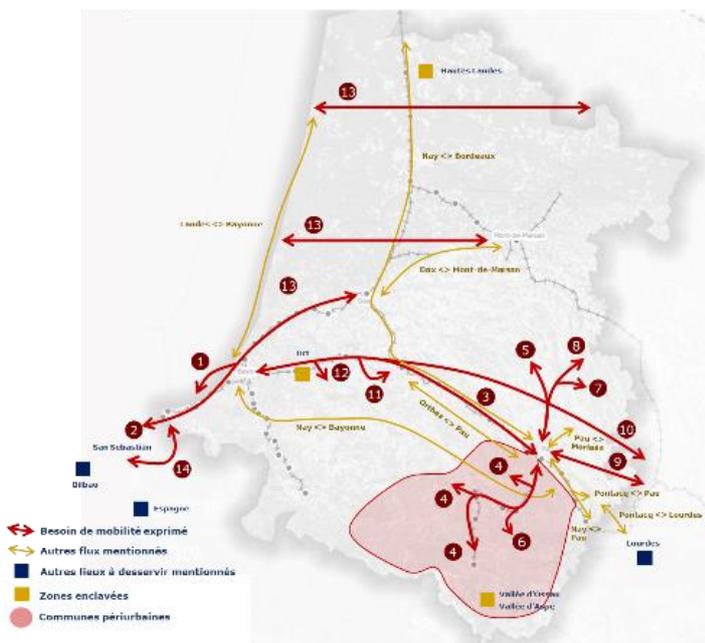
Entre mars et mai 2022, le recueil des expressions de besoins de mobilité, mené sous format atelier chez nos membres à Guéret, La Rochelle, Angoulême, Pau et Bordeaux, a permis un véritable **enrichissement de ce diagnostic** :

77

Collectivités présentées

200

Besoins de mobilités exprimés



Expression des besoins de mobilités sur le bassin Landes - Pyrénées

L'offre multimodale construite dans le cadre du schéma **s'appuie sur une structure** :

- Bâtie sur les **principaux corridors de déplacement**, identifiés au travers des analyses de flux et des travaux des comités de bassin.
- Articulée autour de **pôles de correspondance**, principalement dans les gares mais aussi au sein des territoires urbains.

5 représentations des réseaux armatures ont été présentés en comité de bassin au cours de l'année 2022.

## « ET SI ON PARLAIT DE VOS DÉPLACEMENTS »

L'année 2022 a été marquée par la première consultation du syndicat. Celui-ci ayant construit pour l'occasion sa **plateforme participative** dans le but de faire remonter les habitudes de déplacement des habitants, usagers ou non du transport public. Un questionnaire a été constitué en lien avec les enjeux remontés de la concertation institutionnelle menée au préalable.

Ainsi, en 2022 l'agence Mediapilote a accompagné Nouvelle-Aquitaine Mobilités dans la conception de la plateforme, des questionnaires et sur le suivi de l'enquête. Ces questionnaires ont été rédigés à l'appui des grands enjeux ressortis des ateliers d'expression de besoin et des analyses de flux, et donc adaptés aux spécificités de **14 secteurs géographiques**.

A l'appui d'un kit de communication, le relai de l'enquête a été organisé avec les territoires, afin de toucher un panel de répondants représentatif des habitants de la Nouvelle-Aquitaine. A la fin de l'enquête, la barre des 5 000 répondants a été atteinte.



# ÉTUDES DE DÉCLINAISONS DES CARS EXPRESS

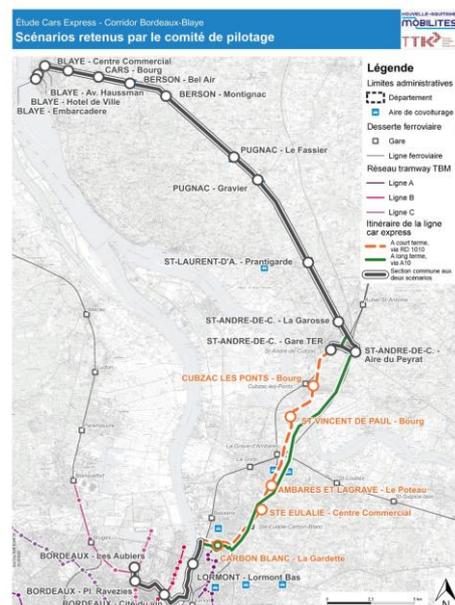
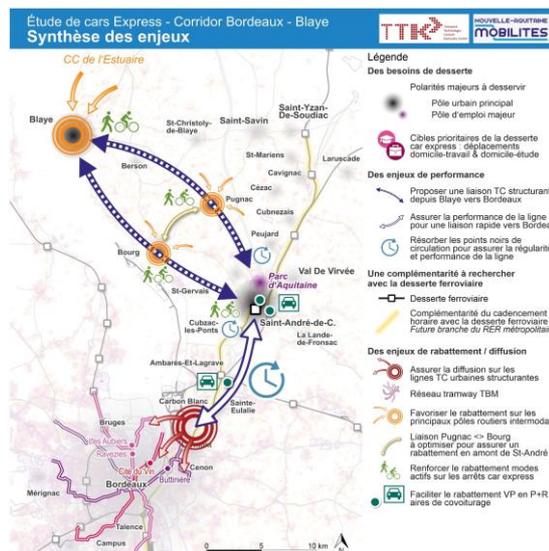
Un programme opérationnel d'études est en cours sur 12 corridors du territoire de Nouvelle-Aquitaine. Ces études doivent définir l'itinéraire, le niveau d'offre et les aménagements nécessaires à la mise en exploitation de ces lignes de cars express.



## Bordeaux-Blaye

La première étude de déclinaison du corridor Blaye Bordeaux a été lancée le 1er décembre 2021.

En 2022, 2 ateliers ont été organisés, le premier en janvier afin de présenter le diagnostic de l'étude et de travailler de façon collaborative avec les territoires sur **la définition des enjeux** de cette ligne. Le deuxième en mars afin d'échanger sur les scénarios d'itinéraires de la ligne et d'approfondir les besoins en matière de desserte du territoire.



Suite à ces ateliers, un COPIL en avril a permis de faire un point d'étape sur l'étude et sur les scénarios d'itinéraires à approfondir.

En septembre 2022, un dernier COPIL sur cette phase d'étude a permis de valider l'itinéraire, les points d'arrêts, la fréquence et les aménagements nécessaires à la ligne Blaye-Bordeaux. Le lancement de la ligne est prévu pour janvier 2024.

## La Rochelle – Niort

La deuxième étude de déclinaison du corridor La Rochelle – Niort a été lancée en mars 2022.

Comme pour la ligne Blaye-Bordeaux, plusieurs ateliers de travail ont été organisés par Nouvelle-Aquitaine Mobilités dans le courant du premier semestre 2022 pour **recueillir les besoins de desserte** des territoires, **proposer des itinéraires** et **des scénarios d'offre de service**.

Ces échanges ont permis de définir deux axes de déplacements qui ont fait l'objet d'échanges complémentaires lors du COPIL d'octobre 2022. L'un privilégiant le potentiel de desserte du territoire et les usagers à capter. L'autre privilégiant un temps de parcours le plus rapide possible. Des analyses complémentaires sont en cours.



## Ceinture Sud-Ouest Bordeaux Métropole

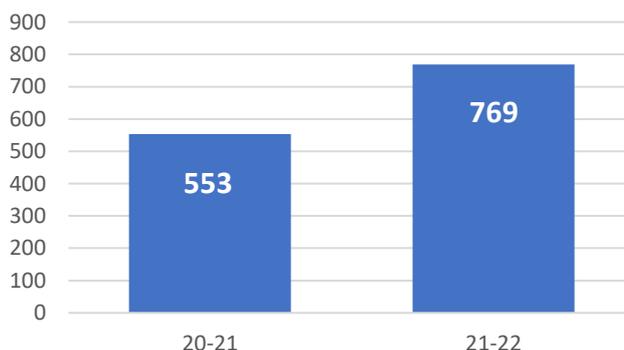
La troisième étude de déclinaison du corridor de ceinture Sud-Ouest autour de la Métropole de Bordeaux a été lancée en novembre 2022. Comme pour les autres études, l'objectif est de définir une offre de service efficace pour la périphérie de la Métropole de Bordeaux. Le territoire concerné est constitué de zones d'emplois majeures à l'échelle de la métropole. L'objectif de cette étude sera de **définir le meilleur service** pour les déplacements de ces zones d'emplois.

## Bordeaux-Créon

Depuis son lancement en 2019 la fréquentation de la ligne est en constante augmentation. Cependant, durant l'année 2021, celle-ci a été impactée par les différents confinements et les couvre-feux.

En 2022, la fréquentation journalière était de 769 validations par jour (valeur sur une année scolaire). Depuis septembre 2022, la ligne emprunte le contournement de Fargues Saint Hilaire. Ce qui permet un gain de temps de parcours pour la ligne de 7 minutes environ.

Fréquentation moyenne jour ligne LR.407



## NOUVELLES MOBILITÉS

Dans le cadre de sa compétence de coordination des offres de transport, Nouvelle-Aquitaine Mobilités a mis en place, à la demande de ses membres, des groupes de travail sur les thématiques du covoiturage et du vélo.

### Covoiturage

Pour faire du covoiturage un moyen de transport au quotidien crédible et viable, il faut le traiter comme une solution de transport en commun. Au même titre qu'un trajet en bus ou en train, le covoiturage doit apparaître comme une solution fiable, souple et adaptée.

En avril 2022, un groupe de travail covoiturage a été organisé pour évoquer les études de déclinaisons covoiturage.

Une consultation pour la réalisation de ces études a été lancée en juin 2022. Elles ont pour objectif de définir le potentiel de covoiturage des corridors, de déterminer un niveau de service adapté au potentiel analysé et d'établir un programme d'aménagements nécessaires au lancement du service de covoiturage.

Ces études sont financées à hauteur de 90 % par le programme européen ELENA, qui finance des études permettant la réalisation d'investissements en faveur des économies d'énergies. Une enveloppe a été allouée à Nouvelle-Aquitaine Mobilités sur 4 ans pour la réalisation de ces études de covoiturage (12 corridors identifiés).

En parallèle de ces études, le groupe de travail covoiturage a permis de faire émerger la nécessité d'intégrer à MODALIS une plateforme publique de mise en relation covoiturage.



Cette plateforme, complémentaire au référencement des offres d'opérateurs privés de covoiturage, proposera un service de mise en relation pour l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine. La mise en service est prévue mai 2023.



« Cofinancé au titre du programme  
Horizon 2020 de l'Union européenne »

Le contenu de cette page n'engage que la responsabilité de son auteur et ne représente pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne. Ni la Banque européenne d'investissement ni la Commission européenne ne sont responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.

## Vélo

Le vélo comme moyen de déplacement du quotidien se démocratise. Il présente de nombreux atouts qui pourraient l'installer durablement dans le paysage de nos métropoles. En 2022, Nouvelle-Aquitaine Mobilités a travaillé avec ses membres pour évaluer les modèles économiques des opérateurs de vélo free floating ou stations-vélos dans le cadre d'un déploiement autour et au sein d'agglomérations de tailles intermédiaires.

En janvier 2022, un groupe de travail vélo a eu lieu dans le but de présenter les modalités d'accès aux équipements de stationnements vélos, intégrées au projet billettique de NAM. Mais aussi d'aborder les projets en cours des AOM pour définir les besoins.

Dans ce contexte, l'axe Royan-Angoulême a fait l'objet d'un regard particulier et d'un travail spécifique avec la Région, Grand Angoulême, Grand Cognac, Saintes et Royan Agglomération d'une part et la



société FIFTEEN, lauréate en 2022 de l'AMI TENMOD, pour la mise en œuvre du projet TERRA (TER-Royan-Angoulême).

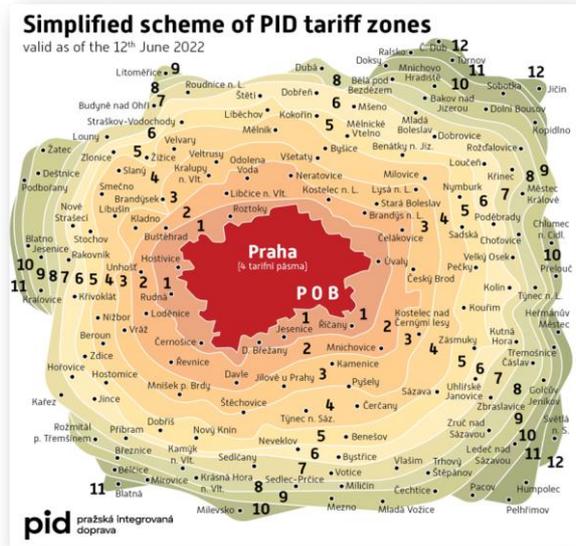
Ce projet d'expérimentation d'un système de Vélos en Libre-Service (VLS) en gare, le long de l'axe ferroviaire Royan-Saintes-Cognac-Angoulême, a pour objectif de favoriser l'intermodalité train + vélo.



# IV Tarification

## VOYAGE D'ÉTUDES

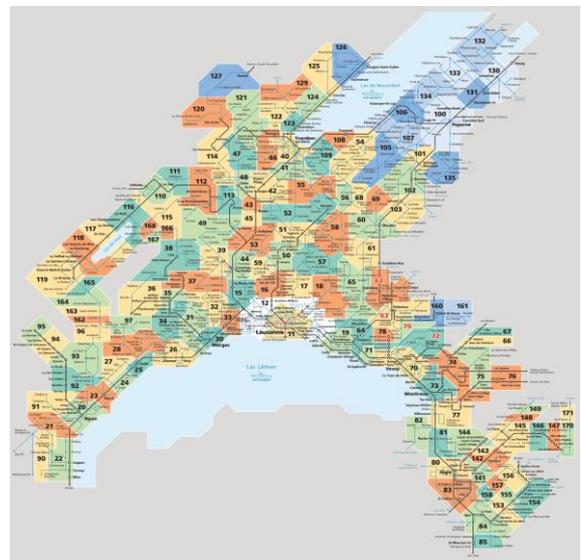
Un voyage d'études à Prague et Lausanne a été organisé par Nouvelle-Aquitaine Mobilités en octobre 2022. Il avait pour objectif de permettre aux membres (techniciens et élus) de rencontrer les directeurs de PID et Mobilis, les communautés tarifaires de Bohême Centrale (République Tchèque) et du Canton de Vaud (Suisse). Cela a permis d'échanger et d'obtenir des retours d'expériences sur **la mise en œuvre et le déploiement de communauté tarifaire de transports collectifs.**



Zones de tarification concentrique appliquées en Bohême Centrale (République-Tchèque)

Aux côtés de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, étaient présents le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités, la Rochelle Agglomération, la Communauté Urbaine de Limoges Métropole, la Métropole de Bordeaux ainsi que la Région Nouvelle-Aquitaine. Les réseaux PID et Mobilis ont de nombreux points communs pouvant être source d'inspiration :

- une offre de transport large et développée sur tout le territoire urbain et périurbain ;
- de l'information voyageur mutualisée ;
- des outils MaaS permettant de planifier un trajet, de s'informer et d'acheter des titres ;
- des ressources d'investissement mutualisées ;
- une gamme tarifaire unique zonale, commune à l'ensemble du territoire. Le découpage de ces zones peut être alvéolaire ou concentrique.



Zones de tarification alvéolaire appliquées dans le canton de Vaud (Suisse)

# V COMMUNICATION

## INFOLETTRE

Le syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités publie tous les deux mois son infolettre. Celle-ci permet d'informer sur les projets en cours, de revenir sur des événements passés ou encore d'annoncer des nouveautés de la communauté MODALIS.

Les principaux sujets traités en 2022 sont :

- La vente de titres de transport sur Ticket Modalis
- La présentation des nouveaux adhérents
- Les chiffres clés Modalis
- Des zooms sur les actualités au cœur des différents bassins de mobilités
- Le schéma multimodal
- Le nouveau réseau compatible Txik Txak avec la carte Modalis
- La mise en avant de l'observatoire
- L'organisation de la 1<sup>er</sup> édition des trophées des mobilités



### Edito

L'amélioration des services de mobilités pouvant parfois paraître complexe, il convient de valoriser chacune des actions allant dans ce sens : en Nouvelle-Aquitaine, les usagers ont de plus en plus de possibilité de voyager d'un réseau à l'autre avec un seul et même support, que ce soit en digital via le Ticket Modalis ou sur le support plus classique qu'est la carte Modalis. Nouvelle-Aquitaine Mobilités a aussi souhaité mettre en avant ses membres, qui, par leurs actions au quotidien, travaillent pour favoriser le report modal, expérimentent des nouvelles missions ou tarifications, créent des dynamiques positives en faveur des mobilités collectives. Pour suivre l'événement et vivre la remise des 1ers trophées des Mobilités, rejoignez nous le 21 novembre sur le live Facebook de Sud Ouest !

### La Vie des Bassins

Au cœur du bassin Landes Pyrénées, Txik Txak devient le 13<sup>ème</sup> réseau de Nouvelle-Aquitaine compatible avec la carte Modalis.

Le 4 juillet 2022, celui-ci est devenu le réseau unique du SMPBA (Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour) et intègre des lignes urbaines et interurbaines.

Désormais, les abonnés TER peuvent charger des titres Txik Txak sur leur carte Modalis, bénéficiant ainsi d'un support unique lorsqu'ils voyagent au sein du Pays Basque.

L'ensemble de la gamme occasionnelle est concernée :

- Ticket 1 voyage,
- Ticket 10 voyages,
- Pass 3 jours,
- Pass 7 jours,
- Stationnement P+R.

Il s'agit d'une première étape clé avant de pouvoir y charger des abonnements du réseau Txik Txak.

A l'avenir, cela facilitera la mise en œuvre d'une tarification intégrée à l'échelle du futur RER Basque.

### Zoom sur...

Encore des nouveautés sur Ticket Modalis !

Le réseau Tur'Agglo de Tulle rejoint le Ticket Modalis, pour la vente de tickets occasionnels et de ses abonnements.

De plus, pour la première fois, il est possible de voyager sur une ligne inter régionale (Nantes - Poitiers) avec l'application.

Désormais Modalis s'étend au-delà des frontières régionales !

Depuis son lancement le 15 juin 2020, l'application Ticket Modalis a réalisé plus d'un million d'euros de chiffres d'affaires (dont 900 K euros sur 2022), avec plus de 70 000 validations le mois dernier.

Cela représente maintenant une communauté de 26 réseaux (dont le TER, les lignes routières régionales et 13 réseaux urbains).



Retrouvez toute l'actualité du syndicat sur [nouvelle-aquitaine-mobilités.fr](http://nouvelle-aquitaine-mobilités.fr)

La Mobilité en Partage

## RÉSEAUX SOCIAUX



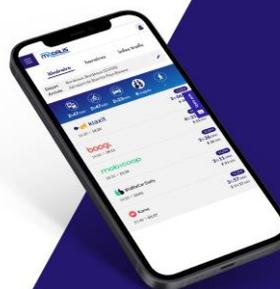
Nouvelle-Aquitaine Mobilités est déjà présent sur les réseaux **Twitter et LinkedIn** depuis 2020. L'enjeu ici est de replacer les transports dans leur contexte de territorialité. Une approche mise en cohérence avec le découpage par "Bassins de Mobilités" sur lequel s'appuie l'action du syndicat.

Sur ces territoires d'expression, Nouvelle-Aquitaine Mobilités relaie des informations locales, partage l'avancée de ses projets, met en perspective les bonnes pratiques et valorise la marque Modalis, véritable démonstrateur de l'action du syndicat.

Par exemple, en 2022 Nouvelle-Aquitaine Mobilités à mis en avant une communication sur le covoiturage. Celle-ci avait pour but d'informer sur l'intégration des trajets des principaux opérateurs de covoiturage au sein de l'application Modalis.

**PSSST !!!**  
votre covoit' vous attend  
sur [modalis.fr](http://modalis.fr)

- Recherchez votre itinéraire
- Choisissez votre trajet
- Réservez votre place  
auprès de nos opérateurs partenaires



MODALIS FACILITE VOS DEPLACEMENTS



## TROPHÉE DES MOBILITÉS

Lundi 21 novembre 2022, Nouvelle-Aquitaine Mobilités a organisé les **1ers Trophées des Mobilités** Néo-aquitains à Cap Sciences. Un événement organisé en partenariat avec Sud Ouest, SNCF, Transdev et VINCI, qui visait à mettre en avant les enjeux et les initiatives remarquables des Autorités Organisatrices des Mobilités (AOM).

À l'heure où la réduction des émissions de CO2 est un enjeu majeur, **les collectivités doivent trouver des solutions** pour transférer une partie des flux de mobilité actuels vers des mobilités partagées et collectives et valoriser de nouveaux modes de déplacement. Le tout au prix d'investissements importants.

**Les Trophées des Mobilités 2022** ont été précédé de deux tables rondes riches d'enseignements et d'échanges sur la thématique du financement puis de la gouvernance des mobilités péri-urbaines.

À la suite des tables rondes, quatre trophées ont été remis aux acteurs publics pour valoriser leurs initiatives d'innovation en matière de mobilités :

- Le Syndicat Mixte Pau Bearn Mobilités a reçu le prix « **Aménagement urbains accessibilité, vers une meilleure répartition de l'espace urbain** »
- Le Grand Poitiers Communauté Urbaine a reçu le prix « **Nouveaux leviers du report modal, actions en faveur des nouveaux rythmes de vie** »
- Le Syncicat des Mobilités Pays-Basque-Adour a reçu le prix « **Lien aux territoires, méthodes de concertation pour co-construire efficacement** »
- L'Agglomération de la Rochelle a reçu **le prix spécial du jury**

Retrouvez les résultats et vidéos de cette journée sur notre site internet, dans l'onglet nos actualités et sur l'article : Nouvelle-Aquitaine Mobilités revient sur ses Trophées des Mobilités.



## VI BUDGET

### COMPTE FINANCIER 2022

En 2022, l'élargissement des actions de Nouvelle-Aquitaine Mobilités a entraîné une augmentation générale du budget. L'investissement a commencé à croître pour lancer l'acquisition des différents systèmes. Les charges de fonctionnement ont augmenté en symétrie pour assurer le bon suivi et développement des projets.

Le budget de Nouvelle-Aquitaine Mobilités répond à la mise en œuvre progressive des compétences des syndicats SRU, telles que présentées dans le rapport d'activités.

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
MaaS / Biens communs (RMR / Observatoire / SIM / M-Ticket / Intégrateur)	478 706,84 €	Cotisations des membres	2 514 500,00 €
Etudes (déclinaison car express, covoiturage, tarification et schéma multimodal, hubs de mobilité...)	482 190,00 €		
Communication, Amo, commande publique, assistance juridique	138 068,00 €		
Location Immobilière	154 267,47 €	Etudes corridors cars express	156 876,40 €
Autres charges à caractère général	73 403,43 €	Plateforme Billettique	96 000,00 €
Charges de personnel	564 389,90 €	Autres produits de gestion	1 988,98 €
Subventions	25 000,00 €	Subventionnement des locaux du plateau commun	60 000,00 €
Créon Bordeaux 2020/2027	549 135,82 €	Créon Bordeaux 2020/2027	549 135,82 €
Excédent de fonctionnement	2 574 337,01 €	Excédent de fonctionnement reporté	1 399 961,99 €
<b>Total des dépenses réelles et mixtes en Fonctionnement</b>	<b>5 039 498,47 €</b>	<b>Total des recettes réelles et mixtes en Fonctionnement</b>	<b>4 778 463,19 €</b>
Amortissements	163 786,44 €	Passif	424 821,72 €
<b>Total des dépenses d'ordre en Fonctionnement</b>	<b>163 786,44 €</b>	<b>Total des recettes d'ordre en Fonctionnement</b>	<b>424 821,72 €</b>
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>5 203 284,91 €</b>	<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>	<b>5 203 284,91 €</b>

<b>Investissement</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Biens communs billettiques	1 781 010,66 €	Excédent d'investissement reporté	125 444,49 €
		Subventions Plateforme Billettique	734 000,00 €
Maas (restes à réaliser)	413 280,00 €	Subventions Mobilité intégrée	488 985,00 €
Intégrateur	441 804,05 €	Subvention Feder	572 696,58 €
Référentiel Multimodal	336 048,60 €	Subvention Plan de relance	328 427,00 €
Cession du Référentiel Multimodal	68 015,00 €	Dotations, fonds divers	5 577,19 €
Matériel et Mobilier	33 371,08 €	Déficit d'investissement	1 079 434,41 €
<b>Total des dépenses réelles et mixtes en Investissement</b>	<b>3 073 529,39 €</b>	<b>Total des recettes réelles et mixtes en Investissement</b>	<b>3 334 564,67 €</b>
Ecriture d'ordre budgétaire	658 204,50 €	Ecriture d'ordre budgétaire	658 204,50 €
Passif	424 821,72 €	Amortissements	163 786,44 €
<b>Total des dépenses d'ordre en Investissement</b>	<b>1 083 026,22 €</b>	<b>Total des recettes d'ordre en Investissement</b>	<b>821 990,94 €</b>
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>	<b>4 156 555,61 €</b>	<b>Total Recettes d'Investissement</b>	<b>4 156 555,61 €</b>

